



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Interdépartementale  
des routes Centre-Ouest**

Limoges, le

**20 MARS 2025**

Secrétariat général  
Pôle administratif

**Note**

à l'attention de

**Affaire suivie par :** Isabelle Deveaud  
isabelle.deveaud@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 05 87 50 60 17  
**Objet :** Autorisation d'absence 8/04/2025/ Assemblée générale ASCE 86

M. le responsable du Service d'Ingénierie Routière (SIR)  
M. le responsable du District de Poitiers  
MM. les responsables des CEI de Poitiers et Lussac-Les-Châteaux

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que j'autorise les agents de la direction interdépartementale des routes Centre-Ouest en poste dans le département de la Vienne, à assister à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'ASCE 86, à la date suivante :

**Mardi 8 avril 2025 de 9H00 à 12H00  
sur le site de la DDT de la Vienne – 20, rue de la Providence à Poitiers**

L'assemblée générale sera suivie, l'après-midi, de la première réunion du nouveau comité de direction puis du nouveau bureau issus des élections de l'AG ordinaire.

Les membres du comité de direction ainsi que du nouveau bureau ASCE 86 sont donc autorisés à s'absenter **le mardi 8 avril journée entière** pour participation à cette assemblée générale et aux réunions liées à leurs nouvelles fonctions.

Toutefois, ils devront préalablement informer leur responsable hiérarchique et obtenir son autorisation (une liste de ces personnes devra être communiquée à leur supérieur hiérarchique).

Je vous précise que le déplacement avec les véhicules de service n'est pas autorisé. Des délais de route sont accordés aux agents concernés.

Ces agents placés sous votre autorité doivent solliciter votre accord préalable. Vous examinerez les possibilités d'y donner une suite favorable sous réserve des nécessités de service.

Je vous rappelle qu'il appartient à ces agents de reporter leur absence sur leur fiche de congés (rubrique « autorisation d'absence exceptionnelle »).

La Secrétaire Générale Adjointe

Isabelle RIBEIRO

**Copie à :** M. COURREGES, président de l'ASCE 86